

Politique migratoire

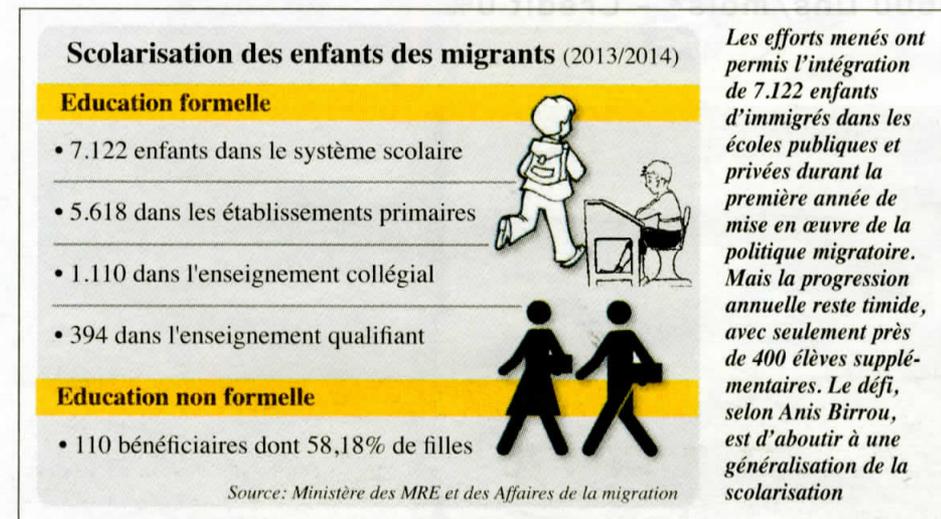
Ce qui a été fait en 2 ans

• Près de 7.500 enfants d'immigrés ont rejoint les écoles

• Accès aux services de soins avec une série de prestations gratuites

• Des mesures pour l'acquisition des logements à faible valeur immobilière

DEUX ans après son entrée en vigueur, la politique migratoire marocaine commence à prendre forme. Au moment où certains Etats européens examinent encore les modalités de faire face aux vagues de migrants et de réfugiés issus des zones de guerre, le Maroc semble avoir déjà parcouru un bout de chemin dans la résolution de ce problème. En effet, depuis l'annonce par le Souverain de la nécessité de mettre en place une stratégie



«humaine» de régularisation des migrants, la machine s'est mise en marche. Anis Birrou, ministre des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration, vient de dresser un bilan d'étape de cette nouvelle politique. L'idée est de faire le point sur l'état d'avancement des différents objectifs chiffrés prévus par cette stratégie. Il s'agit essentiellement des leviers prévus pour assurer l'intégration

des migrants, essentiellement subsahariens, dans la société marocaine. Education, santé, emploi... l'idée est d'assurer un accès de cette population aux services sociaux, au même titre que les Marocains. Au niveau de l'éducation, le Maroc s'était fixé pour objectif «d'intégrer les immigrés et les réfugiés dans le système scolaire formel et non formel, et de promouvoir l'apprentissage des langues et cultures marocaines». Deux ans après, «plusieurs actions ont été menées, notamment en termes de simplification des démarches d'inscription des enfants et de mise en place d'une procédure qui répond à leurs besoins spécifiques». Les établissements publics et privés, ainsi que les associations

mations dispensées par les établissements d'éducation non formelle. Le département d'Anis Birrou a élaboré une circulaire qui a permis de structurer les interventions des acteurs de l'éducation non formelle et d'optimiser leur impact. La première année, 2013/2014, ils étaient 110 enfants à en bénéficier, dont 58,18% de filles. L'année suivante, leur nombre a atteint 451 bénéficiaires de l'éducation non formelle et 603 du soutien scolaire.

En matière d'accès aux soins de santé, l'objectif est de «lever les entraves rencontrées ou ressenties par les immigrés, surtout ceux en situation illégale». Globalement, le ministère chargé des MRE et des Affaires de migration assure que «les immigrés bénéficient des soins de santé primaires et d'urgence. Leurs enfants ont accès à une prise en charge intégrée et gratuite, comprenant un bilan de santé en plus de la vaccination». Les femmes enceintes sont également prises en charge, «à titre gracieux, notamment dans la réalisation d'un bilan biologique de la grossesse». A cela s'ajoute «l'accès aux services d'accouchement et de césarienne». Tous les immigrés ou réfugiés peuvent également bénéficier des services du programme anti-tuberculose, lancé en 2013, avec une vaccination dans tous les centres de santé et un accès gratuit aux médicaments. Les populations de mi-

Plus de facilités pour l'accès à l'emploi

L'INTÉGRATION des immigrés ne peut être effective sans accès à l'emploi. Un financement européen, accordé dans le cadre de la politique de la mobilité, a permis de lancer une phase pilote d'insertion professionnelle dans certaines villes ciblées, dont Casablanca, Rabat, Tanger et Marrakech. Mais pour l'instant, aucun chiffre n'est avancé concernant le nombre d'immigrés ayant pu décrocher des emplois. Néanmoins, le gouvernement a introduit plus de souplesse dans les procédures d'octroi des contrats de travail. Il s'agit notamment de la suppression de l'obligation de la délivrance d'une attestation d'activité, demandée auparavant par l'Anapec, ainsi que de l'exigence de références professionnelles lors de l'instruction des demandes de visa des contrats de travail. □

actives dans l'éducation non formelle ont été impliqués dans ce processus. L'année scolaire 2013/2014, ce sont 7.122 enfants de migrants qui ont rejoint les bancs de l'école marocaine. Parmi eux, 5.618 ont été admis dans des établissements primaires, 1.110 dans les collèges et 394 dans les lycées. L'année dernière a enregistré une légère amélioration avec 7.418 enfants d'immigrés inscrits dans tous les cycles. Ce qui reste encore insuffisant. Les prévisions tablent sur un nombre plus important d'inscriptions pour cette rentrée scolaire. Et pour le ministre, l'objectif est d'assurer une véritable généralisation de l'accès à l'enseignement pour cette population. Pour l'instant, ceux qui n'ont pas pu intégrer une école publique ou privée ont toujours l'occasion de profiter des for-

grants ont également droit aux services de dépistage du VIH Sida, parallèlement aux campagnes de sensibilisation. Surtout que cette maladie est très répandue dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

Les efforts d'intégration des migrants concernent également la question du logement. «La loi de Finances 2015 a prévu dans son article 247 des dispositions pour permettre aux étrangers résidant au Maroc de bénéficier des offres d'habitat à faible valeur immobilière, notamment ceux à 140.000 DH et à 250.000 DH. □

M.A.M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com



THE INTERNET FUTURE OF EVERYTHING

35th GITECH TECHNOLOGY WEEK | 18 - 22 OCT 2015

At the core of GITECH 2015 is the Internet of Things and a showcase of future technology. Features and highlights of 2015 include GTX Horizons, the region's largest ever outdoor demonstration of drones, robotics and autonomous vehicles; live 3D print zone, a world class conference series featuring global visionaries from Facebook, BP, Boeing and Alibaba.

GET YOUR VISITOR PASS NOW

One day: Online AED 100, Onsite AED 125
Multiple days: Online AED 200, Onsite AED 250

www.gitex.com

Politique migratoire

«Un exploit en peu de temps»

• Au bout de deux ans, les différentes mesures déjà opérationnelles

• Une convention d'accès des migrants au Ramed signée en octobre prochain

• Nécessité d'une gouvernance internationale des questions migratoires



Pour Anis Birrou, «au-delà des difficultés, le plus important est de rester déterminé, afin de donner à ces personnes, qui ont fui les guerres ou la misère, un choix de vie au lieu d'un risque de mort» (Ph. Bziouat)

- L'Economiste: Quelle est votre évaluation des deux premières années de la nouvelle politique migratoire?

- Anis Birrou: Ce qui a été fait jusqu'à maintenant est une très bonne performance. Surtout dans un laps de temps aussi court, et vu les expériences dans d'autres pays.

Au bout de deux ans, nous avons conçu une stratégie, qui est en cours de mise en œuvre, avec un schéma de gouvernance et des projets définis de manière précise. Parallèlement, il faut aussi rappeler l'un des aspects forts de cette politique, à sa-

voir l'opération de régularisation. Moins d'un mois et demi après l'annonce de la stratégie marocaine concernant les questions migratoires, tout le dispositif a été mis en place. Ce qui a abouti à la régularisation de plus de 18.000 personnes, sur les 27.000 ayant déposé leurs dossiers. Donc, sur ce volet, l'objectif a été atteint. Nous avons également lancé un

discussions sont très avancées, et un projet de convention est déjà élaboré. Nous sommes en train de le finaliser avec les départements concernés, à savoir l'Intérieur, la Santé et les Finances. Cette convention sera signée début octobre.

- Qu'en est-il de l'enseignement?

- Plusieurs mesures ont été prises concernant cette question. Déjà, le 9 octobre 2013, une circulaire a été adressée à toutes les académies pour accepter tous les enfants d'immigrés. Ensuite, nous avons lancé un programme de soutien scolaire au profit de ces enfants, afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leurs écoles. Car il ne s'agit pas uniquement d'assurer leur inscription. L'essentiel c'est qu'ils réussissent. Maintenant, il y a un effort à faire pour accompagner les enfants anglophones.

- Prévoyez-vous un nombre plus important d'inscriptions lors de cette rentrée?

- L'objectif c'est d'inscrire tous les enfants. Car chaque élève en dehors de l'école est un échec pour nous. Chacun doit avoir toutes les chances de réussir.



Communiqué

La société de développement local Casablanca Prestations informe la population casablancaise, qu'elle offre le service d'abattage du mouton de l'Aid Adha, dans les Abattoirs de Casablanca et ce, dans un souci d'hygiène et de préservation de l'environnement.

La société offre aussi le service d'hébergement des moutons aux étables deux jours avant l'Aid.

Tarif des services :

- Abattage : 200 DH
 - Hébergement : 20DH/nuite
- Contact pour réservation: Tél : 05 20 22 23 92/93

NB : [nombre limité].

L'opération est organisée dans la limite de la capacité d'abattage.

Renforcer les capacités

L'INTÉGRATION des immigrés dans le pays d'accueil passe par le renforcement de leur capacité à être en mesure d'intégrer le marché du travail. C'est dans ce sens que s'inscrivent les mesures prévues en matière de formation professionnelle. Durant les deux années d'application de la politique migratoire, «plusieurs actions ont été menées dans le cadre d'appels à projets lancés par le ministère chargé des Affaires de la migration», est-il indiqué. Résultat: plus de 460 migrants ont bénéficié d'une formation professionnelle assurée par des associations subventionnées. Parallèlement, «il est prévu de faire bénéficier 1.500 migrants d'un programme d'accompagnement financé par l'Union européenne». Ce plan a démarré en septembre dernier au niveau de 6 villes pilotes. □

programme d'intégration, qui prend en compte les différents aspects, particulièrement l'éducation et le soutien scolaire aux enfants. A cela s'ajoutent l'apprentissage des langues, l'assistance juridique, l'accès aux soins... Au niveau du renforcement de l'arsenal juridique, nous avançons également à un rythme satisfaisant. Au bout de deux ans, le Conseil de gouvernement a déjà adopté le projet de loi sur la traite des êtres humains. Un deuxième projet de loi sur l'asile est prévu pour bientôt. Cela, sans oublier le dispositif humanitaire mis en place, et qui constitue aussi l'une des mesures phares durant ces deux années.

- Mais les efforts menés dans l'accès aux services sociaux restent insuffisants...

- Nous restons ouverts à toutes les critiques et propositions. Mais au niveau de la santé, une grande décision a été prise. Il s'agit de faire bénéficier tous les immigrés régularisés du système Ramed. Les

- Quels sont les défis pour la prochaine phase?

- C'est une question délicate et complexe même au niveau international. Car il faut prendre en compte différentes dimensions. Mais l'élément le plus important, qui a été souligné par la lettre royale au Forum mondial des droits de l'homme, c'est que la gestion de la question migratoire doit être une responsabilité partagée. La migration nécessite une gouvernance internationale. C'est la clé de la réussite. Quel que soit l'effort que nous menons au Maroc, cela reste insuffisant. Car il s'agit d'un dossier qui exige une coopération avec aussi bien les pays du Sud que du Nord. L'idée est de renforcer la coordination avec les pays émetteurs et les pays de transit. □

Propos recueillis par
Mohamed Ali MRABI

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com